

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
Dimanche 2 juin 2024
Salle polyvalente Gymnase Chastanier - 9 Rue Langlois 78990 ELANCOURT

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE PRÉSIDENT LOUIS SERVILLE

Le Président, Louis SERVILLE ouvre la séance à 8H45, remercie l'assemblée et demande une minute de recueillement pour nos chers disparus.

- **Présentation des invités :**
 Jean-Claude REDON – Président CDOS 78
- **Nomination des invités excusés :**
 *Stéphane NOMIS - Président FFJDA
 *Magali BATON - Secrétaire Générale FFJDA

- Ile de France :
- * Roger Vachon - Président de la Ligue IDF
 - * Martine Dupont– ETR IDF
 - * Dominique Germain - Président Comité de Paris
 - * Cédric Henri - Président Comité Hauts de Seine 92
 - * Jean-Jacques Rusca - Président Comité Seine St Denis 93
 - * Roland Cotillard - Président Comité du Val de Marne 94
 - * Fabrice GUILLEY – Président du Comité de l'Essonne 91

- Notre partenaire le Crédit Mutuel :*
- * - Directrice Agence Élancourt

- Commissaire aux Comptes Sté ACSM Groupe Qualians :*
- * Fabien Houbani

- Sponsors :*
- * Régis Delafontaine Sport Action RDS Hygiène

► Le Président, Louis SERVILLE, annonce le décompte des voix.
 Pour délibérer valablement, l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers de ses membres ou un tiers des voix.
 1 tiers des voix de **4 570 voix** : **1 523 Quorum**
 1 tiers des membres de **116 clubs** : **39 Quorum**

Participation des clubs :

Nombre de clubs présents	42	Nombre de voix présentes	2 090
Nombre de clubs représentés	11	Nombre de voix représentées	520
Total des clubs	53	Total des voix	2 610

➡ Il déclare que le quorum est atteint, l'AG peut délibérer.



PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

Rappel des conditions de quorum

- 1 - Approbation du PV de l'AG précédente du 4 juin 2023
- 2 - Rapports du Comité Directeur
 - Rapport moral du Président
 - Rapport d'activité du Secrétaire Général
 - Rapport financier de la Trésorière
- 3 - Arrêté des comptes annuels 2023
- 4 - Rapport des vérificateurs aux comptes
- 5 - *VOTE d'approbation* valant quitus de gestion au Comité Directeur :
Rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent
- 6 - Affectation du résultat
- 7 - Révisé du budget 2024 dont cotisation club fédérale présentée par le trésorier
Présentation et approbation
- 8 - Budget prévisionnel 2025 - *Présentation et approbation*
- 9 - Rapport du Conseiller Technique Fédéral
Rapport d'activités des commissions
- 10 - Élections du comité directeur, des délégués des clubs, des représentants des enseignants
 - Présentation des candidatures
 - Listes bloquées
 - Candidatures individuelles
 - Déroulement de l'élection
 - a. 1ère phase
 - Élection liste bloquée
 - Dépouillement de la liste
 - b. 2ème phase élections individuelles dans le même temps
 - Candidatures individuelles
 - Délégués des clubs
 - Dépouillement de l'ensemble
- 11 - Désignation d'un Commissaire Aux Comptes (CAC)
Le mandat du CAC est arrivé à expiration à l'issue de la clôture de l'exercice du 31/12/2023.
Nous devons soit renouveler son mandat soit choisir un autre CAC pour une période de 6 ans.
- 12 - Autres questions portées à l'ordre du jour
 - a. Questions à adresser par écrit avant le 22/05/2024
Article 8 des Statuts : « Les associations désireuses de voir porter des questions diverses à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent adresser leurs propositions au siège du Comité au moins dix jours avant la date de la réunion. »
- 13 - Informations fédérales
- 14 - Questions diverses

Interventions des personnalités

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04/06/2023

→ L'assemblée vote :

Nombre de voix 2 610	Pour :	2 610
	Abstentions :	0
	Contre :	0

2. RAPPORTS DU COMITE DIRECTEUR

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Comité des Yvelines de Judo, Ju-Jitsu, Kendo et disciplines associées est heureux de vous accueillir ce matin dans cette salle, aimablement mise à notre disposition par la municipalité d'Elancourt que je remercie chaleureusement. Cette Assemblée Générale clôture l'année 2023 et l'olympiade 2020-2024.

Je tiens à vous remercier pour votre présence aujourd'hui, cela montre l'intérêt que vous portez au Comité, ainsi qu'au développement des activités que nous y menons.

J'espère votre soutien pour continuer à développer et à mener à bien le développement de nos disciplines dans les Yvelines.

Nous voici donc réunis pour cette Assemblée Générale, qui achève une olympiade et a l'issue de laquelle une nouvelle olympiade débutera. Vous allez avoir à élire une nouvelle équipe motivée qui devra continuer à mettre en œuvre le meilleur du Judo Yvelinois et toutes ces disciplines associées.

Depuis le début de cette Olympiade nous avons rencontré de nombreuses difficultés, avec la première d'entre elle le Covid 19 qui avait commencé en décembre 2019 et qui a paralysé toutes les activités sur la période allant jusqu'en septembre 2021.

A l'issue de cette période nous avons redémarré nos activités et vous avez répondu présent ce qui nous a permis de retrouver et même d'augmenter le nombre de licenciés en 2022 et 2023 par rapport à notre référentiel de 2019.

Nous avons aussi eu des démissions de la secrétaire et de membre du Comité Directeur pour diverses raisons (personnelle pour certain, désaccord sur le fonctionnement d'autre part)

Afin de maintenir une équipe toujours opérationnelle nous avons dû coopter chaque fois de nouvelles personnes puis vous les présenter et les soumettre à votre approbation lors de l'Assemblée Générale.

Nous avons aussi eu un triste événement avec la disparition de notre secrétaire Général Francis LEGOND en avril 2023, paix à son âme.

Cette disparition a apporté une nouvelle crise, pour certains, existentielle qui a vu la démission de notre Trésorier, de notre Cadre Technique et de son collaborateur.

Nous avons dû lancer un recrutement pour assurer la continuité de notre activité.

Par ce rapport je voudrais remercier l'ensemble des personnes avec qui j'ai apprécié de travailler

Les Membres du CA 2020-2024

- Patrick BERTELLIN, Séverine CHASSAT, André GAYA, Pierre GILLET, François HUE, Michèle JENNER, Morgane Le GLAUNEC, Francis LEGOND, Cyril PLANCHON, Nathalie PRIEUR, Cyrille RUFFIER- MERAY, Stéphanie VERHAEGHE,

Les Responsables et Membres de commissions

Commission Arbitrage, Commissaires Sportifs et Ecole d'Arbitrage

- Stéphane BOILET, Lillian CHIFFLET, Bruce PARLIER, Brice HERIARD-DUBREUILH, Manon BISCARAS, Chloé BOILET, Loïc RADENAC, Henri PATERNOSTER
- Bravo pour la nouvelle dynamique de notre école d'arbitrage

Commission Féminine,

- Ghislaine ALLAFORT, Odette FRANCON

Commissions Handi 78

- Jean Michel CHIFFLET, Marc HOUGET, Catherine MEULLE, Jean Marc GLANDIERES

CODG, Commission KATA(UV1), Technique (UV2) et Formation

- Michel BOURASSEAU, Jean Claude FONTAINE, Pascal GODOT, Laurent REBOURG, Michel ROUX, Thierry SURAN

Commission Sportive,

- Patrick BERTELLIN, Olivier CAYRAC, Franck BOURASSEAU, Mathias TEIXEIRA.

Commission Taïso – Taïso Santé,

- Nicolas SERANDREI

Commission Vétérans,

- Alain LEGER

Commission Communication

- Fabrice GIARD

Les Equipes du comité

Secrétariat

- Nadine ROGER, puis Michèle JENNER

Encadrement Technique

- Franck BOURASSEAU, Olivier CAYRAC, Hadrien LIVOLSI

Apprentis et Services Civiques

- Alexandre LOPES, Katel HERY, Alain Dominique MAKOSSO, Tatiana BRITO, Julie TEIXEIRA, Manon BISCARAS, Cassandra BELLECHASE

Pour terminer ce rapport moral, j'adresse mes remerciements à tous les acteurs du Judo Yvelinois, ainsi qu'à tous les organismes qui nous ont apporté une aide précieuse pour le bon fonctionnement du Comité, La Mairie d'Élancourt, la D.D.C.S, la D.R.C.S, la Préfecture de Versailles, le Conseil Départemental, la FFJDA, la Ligue Ile-de-France, le CDOS 78, la Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines, les partenaires (Crédit Mutuel, RDS), les municipalités qui mettent à notre disposition leurs infrastructures sportives ainsi que tous les clubs et les bénévoles qui nous aident lors des manifestations que nous organisons.

Revenons maintenant sur ce que nous avons mis en place sur cette olympiade :

- Mise en place d'une commission Féminine, qui sous l'impulsion de Ghislaine ALLAFORT et Odette FRANCON a pris son essor et aujourd'hui permet de recevoir sur les Tatamis environ une quarantaine de Judokates à chaque manifestation. IL nous reste à capitaliser sur ces résultats pour continuer à développer le judo féminin.
- Mise en place d'une commission Vétérans, menée par Alain LEGER, qui, avec un petit budget met en place des entrainements de qualité encadrés par des intervenants experts de judo. Nous devons continuer à développer cette commission avec peut-être la mise en place d'une coupe départementale.



- Mise en place qu'une commission Taïso qui a travaillé et qui travaille sur 2 objectifs :
Mise en place de cours de taïso dans les clubs et mis en place des cours de Taïso adapté, plus particulièrement pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Une convention a été signée avec France Parkinson et 6s enseignants de Judo ont été formés par cette commission au sport-santé adapté à la maladie de Parkinson dans notre centre de formation.
- Une formation mise en place par notre centre de formation sur le judo adapté aux personnes en situation de handicap mental. Une première session a permis de former 4 enseignants
- Sous la gestion Technique de Franck BOURASSEAU, le Comité des Yvelines a obtenu la qualification Qualiopi, ce qui signifie que nous sommes maintenant Centre de Formation Agréé. Pour votre information, nous sommes le seul département d'Ile de France possédant cette qualification avec la Ligue Ile de France de Judo.
De nouvelles formations sont en cours, pour répondre aux besoins de développement des enseignants ou leur mise à niveau.
- Sous l'impulsion d'Hadrien LIVOLSI la commission Sportive a redéfini ses objectifs pour un repositionnement qu'il vous présentera dans son rapport.
- Le Comité des Yvelines a aussi installé, dans le cadre de l'opération mille Dojos, avec le concours de l'ANS, la Fédération, les municipales et les clubs des dojos dans les écoles et depuis le début de la saison 2023/2024, 14 dojos ont été installés et exploités par les clubs de judo et d'autres dossier sont en cours.
- Le Comité des Yvelines a revu l'organisation de la Coupe des Ceintures Noires avec remise des récompenses en mettant en place un KAGAMI BIRAKI départemental qui a été un grand succès. Cette manifestation que le comité devra reconduire car elle rentre parfaitement dans la tradition de notre discipline.
- Dans le Cadre des Jeux Olympiques & Paralympiques un JOP Tour 78 a été organisé par le CDJES dans 24 villes étapes des Yvelines sur le période janvier à juillet 2024. Le Comité de Yvelines et le COS Sartrouville ont assuré des interventions pour le Judo dans le but de faire connaître et de développer notre sport par des demi-journées d'initiation.
- La baisse des subventions annoncée, le Comité des Yvelines a signé une convention avec la société IRIS conseil afin de rechercher des sponsors et nous permettre en dehors, des organismes institutionnels d'élargir notre potentiel de financement

La situation financière est difficile, compte tenu du contexte financier et de la baisse des subventions, nous avons fait le maximum d'efforts pour gérer au mieux les dépenses du Comité Directeur. Il avait été décidé et voté en début d'olympiade, au sein du Comité Directeur, de faire don de nos frais de missions. Je remercie pour cela l'ensemble de l'équipe du Comité Directeur.

Les résultats sportifs des athlètes Yvelinois

Nous félicitons pour leurs performances les judokas issus des Yvelines :

En judo

Benjamin AXUS

Il intervient comme parrain de la commission Handi et participe très régulièrement aux entraînements
Championnat du Monde Militaire par équipe séniors 2021,
1^{er} au championnat d'Europe Seniors 2022 à Mulhouse



Guillaume CHAINE

Championnat Olympique par équipe au JO de Tokyo en 2021
1er au championnat d'Europe Seniors 2022 à Mulhouse

Benjamin GABA

3^e au championnat d'Europe 2023 en individuel et 1^{er} en équipe mixte.
Il représentera la France pour les JO de Paris

Gabin SUPERVIELLE

Licencier au JCR78, Il est champion de France 1^e Division en 2023

Loris TASSIER

Champion de France 1^e Division en 2022 et Champion d'Europe par équipe seniors en 2022

Le COS Sartrouville c'est distingué avec sa 2^e place au championnat de France par équipe de Clubs à Laval en mai 2023

En Disciplines Associées (Kendo et Chambara)

Félicitations particulières à **Jean Claude GIROT** qui obtenu de Grade de 8^{ème} Dan en Chambara. C'est aujourd'hui le plus haut grade attribué, de plus, à ce jour aucun oriental n'avait atteint ce niveau en Chambara.

Membre de l'Académie Française de Judo depuis 2022

Alain GIROT

Champion de France et Champion du Monde par Equipe en 2023

Aliyah LIVIS

Championne de France 2023

Et pour conclure, Je souhaite, à la nouvelle équipe que vous allez élire de continuer à développer et faire briller le judo, le Ju-jitsu, le Kendo et les disciples associées Yvelinois.

Merci de votre écoute

Amicalement

Louis SERVILLE



RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL

Chères amies et amis sportifs,

Cette saison 2023-2024 qui se termine est la dernière d'une olympiade qui a été marquée par de nombreux évènements imprévus avec les périodes Covid et les divers bouleversements dans la composition du Comité Directeur, élu en septembre 2020. Le départ de Nadine Roger au tout début de l'olympiade alors qu'elle avait œuvré depuis de très nombreuses années au sein du Comité a été le début de changements profonds dont les effets directs et indirects se font encore sentir aujourd'hui. En plus de ses fonctions de secrétaire comptable, elle était une organisatrice pragmatique et efficace, très appréciée de tous dans notre communauté ainsi que de nos partenaires, et sur elle reposait un équilibre solide et un fonctionnement bien huilé du Comité !

Cette période mouvementée qui a vu le départ à la fin de la saison 2023 du Conseiller Technique Fédéral CTF) Franck Bourasseau et des Chargés de mission Olivier Cayrac et Mathias Teixeira a aussi vu se succéder successivement durant cette olympiade quatre Secrétaires Généraux dont Francis Legond qui nous a brutalement quitté à la fin de la saison dernière en avril 2023.

Suite à cet évènement tragique et à la sollicitation de Louis Serville soumise à l'approbation du Comité Directeur, j'ai repris les fonctions du Secrétariat Général depuis septembre 2024 et je me suis retiré de la Commission Sportive à l'arrivée d'Hadrien Livolsi qui a souhaité mettre en place un mode fonctionnement différent de ce qui avait été fait jusqu'à présent, notamment concernant la Commission Sportive et les actions à destination des « *Jeunes Athlètes Prometteurs* » du département. Pour mémoire, ces actions (stages sportifs et loisirs, rassemblements techniques, participations à différentes compétitions et tournois dont des European Cups...) avaient été initiées et soutenues financièrement par le Comité dès 2017. Elles ont pu se dérouler grâce à l'accompagnement sportif et technique de Cedric Caillon, de Mathias Teixeira, de Morgane Le Glaunec avec les membres de la Commission Sportive comportant des enseignants de différents Clubs ainsi que les Cadres Sportifs du Comité (Martial Rousseau, Djelloul Kenzi, Bruno Renard), d'Olivier Cayrac (chargé de mission) et de Franck Bourasseau (CTF). Je tiens ici à les remercier pour leur implication et le dynamisme qu'ils ont manifestés toutes ces années auprès de nos jeunes compétiteurs et jeunes espoirs qui ont pu ainsi progresser grâce à leur accompagnement et conseils. Je tiens aussi à saluer le Comité qui a dégagé des ressources matérielles et financières qui ont contribué à la mise en œuvre de ces actions.

Durant cette saison 2023-2024, le Comité Directeur s'est réuni toutes les six semaines environ pour suivre l'organisation et le déroulement des différentes compétitions (championnats sélectifs, passages de grades...) et des évènements sportifs (Kagami Biraki, Commissions...) en coordination avec le CTF. Ces divers points sont détaillés dans sa présentation.

Il s'est aussi régulièrement réuni pour faire le point sur les questions administratives et concernant les Clubs avec la secrétaire Michèle Jenner et pour faire le point sur les aspects financiers et les dossiers de subvention avec la Trésorière. Ces divers points ainsi que les états financiers et budgétaires sont détaillés dans sa présentation.

Au-delà de ces réunions du Comité Directeur, les membres du Bureau et des élus se sont retrouvés régulièrement avec le Président pour traiter les affaires courantes. Par ailleurs et dans la mesure où cela était possible, un ou plusieurs élus ont été présents lors des différentes manifestations. Au total, l'investissement en temps passé par chacun est conséquent...

Concernant plus directement le Secrétariat Général, les faits marquants à retenir de cette saison ont concerné la modification des Statuts et du Règlement Intérieur du Comité pour les mettre en conformité par rapport aux textes de la fédération qui ont été modifiés par l'AG fédérale du 13 janvier 2024.



Les Clubs ont donc été invités lors d'une AG dématérialisée à se prononcer sur ces modifications. Pour se faire et dans la mesure où la fédération n'a pas fourni d'outils adaptés, il a été nécessaire de mettre en place un dispositif spécifique permettant de recueillir les suffrages des Présidents et des Enseignants Principaux des Clubs affiliés et à jour de leur cotisation au 31 août 2023.

Une consultation numérique a été mise en place et celle-ci s'est déroulée du 5 au 27 mars 2024. Sur les 117 Clubs concernés, 43 seulement se sont exprimés. Il est à noter que le quorum n'a été atteint qu'après de nombreuses relances auprès des Clubs quelques jours avant la fin de la consultation et les Statuts et le Règlement Intérieur 2024 ont finalement été adoptés ainsi que la désignation de la Déléguée nationale suppléante Nathalie Prieur, Trésorière du Comité.

La fin de la saison a essentiellement été consacrée à l'organisation de l'AG électorale du 2 juin 2024 avec la préparation des nombreux documents d'appel à candidatures à déposer avant le 22 avril 2024. Les candidatures de deux listes bloquées ont été déposées ainsi que celles de quatre Délégués des Clubs mais il est à noter qu'il n'y a pas de candidatures individuelles ni de candidatures pour les Représentants des Enseignants. Cela veut dire que le département ne sera pas représenté dans le Collège des Enseignants et les instances fédérales et qu'il sera problématique de constituer un Comité Directeur avec huit membres dont trois féminines... Toutes ces candidatures sont soumises au vote de l'AG électorale du 2 juin 2024 pour renouveler la composition du Comité Directeur pour les quatre années de la nouvelle Olympiade avec son Président, son Secrétaire Général, son Trésorier et cinq autres membres ainsi que quatre Délégués des Clubs (dont le Président) mais sans Représentants des Enseignants.

La nouvelle équipe ainsi élue devra faire face aux contraintes budgétaires dues à la baisse des subventions tout en assurant un support sportif efficace aux Clubs, à leurs enseignants et à l'ensemble des pratiquants. Fin avril, ces pratiquants licenciés sont au nombre de 15 480 (15 182 la saison dernière) dont 11 115 garçons et 4 365 féminines soit un peu moins de 30% mais avec 997 CN garçons pour 188 CN féminines soit un ratio de 16%. Parmi ces licenciés, il y a 490 pratiquants dans les disciplines associées (Kendo, Chanbara, laido et Naginata).

Dans ce contexte, je tiens ici à remercier très chaleureusement l'ensemble des personnes avec qui j'ai pu travailler cette saison :

Les acteurs et Responsables de Commissions :

- Commission Arbitrage / Commissaires Sportifs : Stéphane Boilet, Lilian Chifflet, Bruce Parlier
- CODG : Thierry Suran, Laurent Rebourg
- Commission Vétérans : Alain Leger
- Commission Féminines : Ghislaine Allafort, Odette Francon
- Commission Taïso : Nicolas Serandrei
- Commission Handi 78 : Jean-Michel Chifflet
- Commissions UV1 / UV2 / UV3 / UV4 / Formation : Michel Bourasseau, Jean Claude Fontaine, Laurent Rebourg, Michel Roux, Cyrille Ruffier

Les élus :

- Nathalie Prieur, Trésorière
- Séverine Chassat, Membre
- Louis Serville, Président
- Pierre Gillet, Membre
- Cyril Planchon, Membre
- Cyrille Ruffier, Membre
- Stéphanie Verhaeghe et André Gaya, Délégués

L'équipe Technique :

- Hadrien Livolsi
- Nos Apprentis : Tatiana Brito et Alain Dominique Makosso

La secrétaire administrative Michèle Jenner ainsi que nos services civiques : Katell Hery et Alexandre Lopez.

Pour terminer et en cette fin d'olympiade, je tiens encore une fois à remercier très chaleureusement l'ensemble des personnes que j'ai rencontrées durant toutes ces années, les anciens membres des Comités Directeurs dont André Gaya Président durant de nombreuses années ainsi que Franck Bourasseau et Olivier Cayrac et avec qui j'ai pu étroitement travailler en contribuant ainsi au développement de nos pratiques notamment auprès des « *Jeunes Athlètes Prometteurs* » du département sans oublier les différents acteurs des Clubs mais aussi les nombreux bénévoles sans qui rien n'est possible !

J'ai aussi une pensée pour ceux qui nous ont quittés et pour Francis Legond mais je suis confiant en l'avenir et heureux de voir que les énergies ne manquent pas !

Bien sportivement,

Patrick Bertellin, Secrétaire Général



2023 – COMPTES ANNUELS clôturés au 31 décembre 2023

L'exercice 2023 du Comité des Yvelines de Judo reflète une reprise d'activité normale après les années de crise dues à la pandémie COVID 19.

1) Les produits

Le détail des recettes conventionnelles et subventions d'un montant total de **216 665€** est le suivant :

- FFJDA, FNDS : 98 596€
- SUBVENTIONS : 50 538€
- ANS : 40 831€
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 23 200€
- AIDE ASP/APPRENTIS : 3 500€

Un montant de 25 000€ a été reclassé en produits constatés d'avance (Groupement employeur) et affecté sur le compte des adhésions clubs ci-après.

Les adhésions des clubs des Yvelines représentent **51 012€** (26 012€ +25 000€)

Les ventes de Passeports et du livre « TON MEMO JUDO » se sont élevées à **10 316€**

2) Les charges

Le plus gros poste reste celui de la masse salariale soit **127 900€**. L'effort a été fait pour maintenir les salaires des permanents du Comité, avec cette année le remplacement de l'équipe technique suite à la démission des personnes.

Quelques chiffres sur les charges des manifestations sportives d'un montant de **60 127€** :

- TRANSPORTS DE TATAMIS : 7 626€
- ARBITRAGE ET CS : 27 845€
- JUGES : 513€
- MEDICAL : 3 410€
- RESTAURATION ET BOISSONS : 16 116€

Ce qui ressort des montants des manifestations sportives, c'est que le coût moyen d'une manifestation est de l'ordre de 5 000€

Un montant de **20 000€** pour l'étude Groupement Employeur Enseignant 78 a été réglé cette année.

Coût de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes pour 2023 : **21 732€**

A noter, le montant de l'emprunt en cours au 31/12/2023 est de 103 083€ et le remboursement mensuel s'élève à environ 680€ par mois, soit un montant annuel de **10 000€** assurance comprise.

3) Le résultat

Le résultat comptable au 31 décembre 2023 s'élève à (-14 907) €.

4) Le bilan

Les immobilisations nettes du Comité s'élèvent à 312 289€ et les disponibilités s'élèvent à 146 283€ Contre des dettes financières d'un montant de 103 083€. Cette situation permet d'anticiper le versement des premiers acomptes de subventions et évite les découverts bancaires ou d'avoir recours à des emprunts supplémentaires.



BENEVOLAT ET MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS

Au cours de l'exercice l'évaluation du bénévolat et l'évaluation de la mise à dispositions de dojos et gymnases ont été estimées respectivement pour 6 977€ et 23 290€.

AFFECTATION DU RESULTAT AU 31/12/2022

L'excédent dégagé lors de l'exercice clos au 31 décembre 2022 d'un montant de 15 642€ est affecté aux fonds propres statutaires qui s'élèvent à 313 057€ au 31 décembre 2023.

2024 – BUDGET PREVISIONNEL révisé

Le budget 2024 révisé tient compte d'une activité normale pour les manifestations et événements sportifs. Les subventions alignées sur un effectif de licenciés en hausse par rapport à l'année précédente.

- 1) Les produits
- 2) Les charges

Leur montant prévisionnel est fixé à 250 000 euros. Une attention particulière est portée sur les prochaines dépenses des activités du Comité, qui doivent tenir compte du nombre de participants, des acteurs engagés ainsi qu'une attention particulière aux projets engagés et mis en œuvre.

La possibilité d'obtenir de nouvelles recettes est étudié pour financer les organisations des manifestations du Comité, les services d'un prestataire rémunéré sur les gains est en cours.

2024 – BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 2025 de 248 000 euros est reproduit à l'image des perspectives de 2024 avec une baisse fortement possible des subventions post JOP. Il se veut raisonnable et à l'équilibre. Il doit permettre de proposer de nouveaux projets sportifs et de nouvelles voies de développement dans la pratique du sport de notre fédération : Judo, Ju-Jitsu, Kendo et disciplines associées.

Les dépenses seront adaptées aux subventions et ressources liées aux conventions diverses de nos organismes de soutien, afin de respecter cet engagement d'équilibre.

Nathalie PRIEUR
Trésorière



3. ARRETE DES COMPTES ANNUELS 2023

En l'absence de la Trésorière, Nathalie Prieur, le Président présente les comptes annuels 2019.

Total des Produits 317 440 €

Total des Charges 332 347 €

Résultat net comptable = -14 907 €

Voir Annexe 1

4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ACSM GROUPE QUALIANS

Le Commissaire aux Comptes, SARL A.C.S.M Groupe Qualiains s'étant excusé, Louis Serville, Président, présente le rapport.

Voir Annexe 2.

5. VOTE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023 VALANT QUITUS DE GESTION AU COMITE DIRECTEUR

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du président, du rapport du secrétaire général, du rapport de la trésorière, du bilan et compte de résultat, ainsi que du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice au 31 décembre 2023.

En conséquence, elle donne aux membres du comité directeur quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

→ L'assemblée vote :

VOTE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023 - VALANT QUITUS DE GESTION AU COMITE DIRECTEUR

Nombre de voix 2 610	Pour :	2 590
	Abstentions :	20
	Contre :	0

6. AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition du Comité Directeur, valide l'affectation du déficit de l'exercice au 31 décembre 2023 : - 14 907 €

L'assemblée générale, sur proposition du Comité Directeur, décide d'affecter le déficit :

▪ Compte n° 102200 Fonds statutaires (Article 11 Loi 1901)

→ L'assemblée vote :

AFFECTATION DU RESULTAT

Nombre de voix 2 610	Pour :	2 590
	Abstentions :	20
	Contre :	0

7. 8. REVISE DU BUDGET 2024 ET BUDGET PREVISIONNEL 2025 - PRESENTATION ET APPROBATION

Louis Serville, Président, présente le révisé du budget 2024 et le budget prévisionnel 2025.

Voir Annexe 3

→ L'assemblée vote :

VOTE DU REVISE 2024

Nombre de voix 2 610	Pour :	2 430
	Abstentions :	180
	Contre :	0

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025

Nombre de voix 2 610	Pour :	2 430
	Abstentions :	180
	Contre :	0

9. RAPPORTS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS ET DU CTF

Voir Annexe 4.

10. ÉLECTIONS DU COMITE DIRECTEUR, DES DELEGUES DES CLUBS, DES REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS

Le Secrétaire Général présente la Commission de Surveillance des Opérations Électorales :
M. Karl Beltz - M. José Cerdeno – Stéphane Boilet - M. Thierry Suran.

Explication du déroulement de l'élection

1^{ère} phase : élection liste bloquée

➤ Présentation des candidats

Chaque candidat est appelé à la table centrale pour se présenter.

➤ Élection de la liste bloquée

Nombre total de postes à pourvoir au Comité Directeur : 8 dont 5 membres sur la liste
L'élection du Président le mandate à la représentation du Comité aux Assemblées Générales
Fédérale et d'Ile de France.

LISTE N°1			
	NOMS DES CANDIDATS(ES)	FONCTION	GRADE
1	RUFFIER-MERAY Cyrille	Président	6 ^{ème} Dan
2	BERTELLIN Patrick	S. Général	Blanche
3	MICHEL Arnaud	Trésorier	Blanche
4	ARNOUD Claudine	Membre	Blanche
5	GINDRE-ROLLET Elisabeth	Membre	2 ^{ème} Dan

LISTE N°2			
	NOMS DES CANDIDATS(ES)	FONCTION	GRADE
1	SERVILLE Louis	Président	4 ^{ème} Dan
2	STROUK Hervé	S. Général	3 ^{ème} Dan
3	PLANCHON Cyril	Trésorier	2 ^{ème} Dan
4	JALADON Gilles	Membre	6 ^{ème} Dan
5	REBOURG Laurent	Membre	6 ^{ème} Dan

➤ Dépouillement élection de la liste bloquée :

La liste n° 2 est élue avec 1 835 voix contre 580 pour la liste n° 1.

2^{ème} phase : élections scrutin individuel et Représentants des Clubs

- **Élections individuelles : élections individuelles**
Aucun report de la liste perdante sur le scrutin individuel.
Aucune candidature individuelle

- **Élection des Représentants des Clubs**

Présentation des candidats

Chaque candidat est appelé à la table centrale pour se présenter.

- **Dépouillement élection des Délégués des Clubs :**

Nombre total de Délégués de Clubs à élire : 3 (hors Président)

Nombre de voix Noms / Prénoms	TOTAL DES VOIX	CLASSEMENT	ELU
CHIFFLET Lilian	2 135	1	OUI
GAYA ANDRE	1 305	2	OUI
VERHAEGHE STEPHANIE	1 230	3	OUI
MINGASSON Erik	460	4	NON

Les deux premiers Délégués des Clubs, dont le Président du Comité, siègent à l'Assemblée Générale Fédérale avec voix délibérative.

En cas d'absence, ils peuvent être remplacés par tout Délégué valablement élu.

Les quatre Délégués sont membres de l'Assemblée Générale de Ligue avec voix délibérative.

Les quatre Délégués participent avec voix consultative aux réunions du Comité Directeur du Comité.

11. DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES (CAC)

Le mandat du CAC est arrivé à expiration à l'issue de la clôture de l'exercice du 31/12/2023.

Nous devons soit renouveler son mandat soit choisir un autre CAC pour une période de 6 ans.

Louis Serville propose, après avoir reçu un devis en baisse du CAC actuel, de renouveler pour 6 ans la convention.

➔ **L'assemblée vote :**

RENOUVELLEMENT DU CAC

Nombre de voix 2 610	Pour :	2 610
	Abstentions :	0
	Contre :	0



12. AUTRES QUESTIONS PORTEES A L'ORDRE DU JOUR

Article 8 des Statuts :

« Les associations désireuses de voir porter des questions diverses à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent adresser leurs propositions au siège du Comité au moins dix jours avant la date de la réunion. »

→ Questions à adresser par écrit avant le 22/05/2024

Aucune question reçue.

13. INFORMATIONS FEDERALES

Diaporama recommandé par France Judo, adressé aux clubs avec la convocation à l'AG par mail le 2 mai 2024.

Suite à l'AG Fédérale des 19, 20 et 21 avril 2024 à Caen, Stéphanie Verhaeghe commente le diaporama « résolutions sportives ».

14. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Intervention de Mr REDON, Président du CDOS 78

Le Président Louis Serville clôture l'Assemblée Générale à 12h30 en remerciant toutes les personnes présentes et les invitant au pot de l'amitié.

Louis SERVILLE
Président



ANNEXE 1



BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2023

Bilan Actif

2

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67 000	71 722	67 000	67 000
	Frais d'établissement	302 797	90 041	231 074	242 902
	Frais de recherche et de développement	109 611	48 749	19 569	27 326
	Donations temporaires d'usufruit	43 494		(5 255)	(2 716)
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	522 901	210 512	312 389	334 512
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	7 572		7 572	10 339
	Matières premières, approvisionnements	386		386	2 389
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	100		100	4 345
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	151		151	2 578
	Avances et Acomptes versés sur commandes	15		15	15
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	146 283		146 283	184 011
	Créances reçues par legs ou donations	89		89	89
Autres créances					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	154 596		154 596	203 766
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	677 497	210 512	466 985	538 278
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	313 057	297 415
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	(14 907)	15 642
	Total des fonds propres (situation nette)	298 150	313 057
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	10 583	12 955
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	10 583	12 955
	Total des fonds propres	308 733	326 012
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	103 083	111 595
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 536	36 304
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	9 320	11 204
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	863	2 183	
Produits constatés d'avance	28 450	50 980	
	Total des dettes	158 252	212 266
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	466 985	538 278
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(14 907,07)	15 641,63
	(1) Dont à moins d'un an	158 252	212 266
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat 1/2

4

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 282	920
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	11 713	16 655
	dont ventes de dons en nature	5 456	7 112
	Ventes de prestations de service	124 569	170 177
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	118 069	75 047
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		2 072
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	51 012	21 535	
	Total des produits d'exploitation	306 645	286 406
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	7 320	15 979
	Variation de stock	2 767	2 404
	Achats de matières et autres approvisionnements	414	867
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	164 180	115 207
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 642	5 498
	Salaires et traitements	97 780	87 176
	Charges sociales	30 120	26 980
	Dotations aux amortissements et dépréciations	22 039	20 161
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 438	1 476
	Total des charges d'exploitation	330 700	275 748
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(24 055)	10 658



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(24 055)	10 658
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 616	1 060
	Total des produits financiers	1 616	1 060
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 562	1 684
	Total des charges financières	1 562	1 684
RESULTAT FINANCIER		55	(624)
RESULTAT COURANT avant impôts		(24 000)	10 034
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	6 806 2 372	3 021 3 809
	Total des produits exceptionnels	9 178	6 830
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 84	1 223
	Total des charges exceptionnelles	85	1 223
RESULTAT EXCEPTIONNEL		9 093	5 607
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		317 440	294 297
TOTAL DES CHARGES		332 347	278 655
EXCEDENT ou DEFICIT		(14 907)	15 642
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		23 290	20 160
Prestations en nature		6 977	5 530
Bénévolat			
TOTAL		30 267	25 690
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		23 290	20 160
Prestations			
Personnel bénévole		6 977	5 530
TOTAL		30 267	25 690

ANNEXE 2



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SARL A.C.S.M GROUPE QUALIANS



COMITE DES YVELINES DE JUDO

Association régie par la loi 1901
9, ter rue de Liège
78990 ELANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association du COMITE DES YVELINES DE JUDO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITE DES YVELINES DE JUDO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Parmi nos diligences, nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Versailles, le 17 mai 2024

A.C.S.M.

**VIOLIER
BENOIT**

Signé numériquement par : VIOLIER
BENOIT
Nom DN : CN = VIOLIER BENOIT email =
bey@qualians.fr C = FR O = QUALIANS OU
= GERANT
Date : 2024.05.17 12:08:08 +02'00'

Benoît VIOLIER

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	67 000		67 000	67 000
	Constructions	302 797	71 722	231 074	242 902
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	109 611	90 041	19 569	27 326
	Autres immobilisations corporelles	43 494	48 749	(5 255)	(2 716)
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	522 901	210 512	312 389	334 512	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 572		7 572	10 339
	Avances et Acomptes versés sur commandes	386		386	2 389
	CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	100		100	4 345	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	151		151	2 578	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15		15	15	
DISPONIBILITES	146 283		146 283	184 011	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	89		89	89
	TOTAL (II)	154 596		154 596	203 766
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	677 497	210 512	466 985	538 278	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	313 057	297 415
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	(14 907)	15 642
	Total des fonds propres (situation nette)	298 150	313 057
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	10 583	12 955
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	10 583	12 955
	Total des fonds propres	308 733	326 012
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	103 083	111 595
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 536	36 304
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	9 320	11 204
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	863	2 183	
Produits constatés d'avance	28 450	50 980	
	Total des dettes	158 252	212 266
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	466 985	538 278
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(14 907,07)	15 641,63
	(1) Dont à moins d'un an	158 252	212 266
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 282	920
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	11 713	16 655
	dont ventes de dons en nature	5 456	7 112
	Ventes de prestations de service	124 569	170 177
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	118 069	75 047
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		2 072
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	51 012	21 535	
	Total des produits d'exploitation	306 645	286 406
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	7 320	15 979
	Variation de stock	2 767	2 404
	Achats de matières et autres approvisionnements	414	867
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	164 180	115 207
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 642	5 498
	Salaires et traitements	97 780	87 176
	Charges sociales	30 120	26 980
	Dotation aux amortissements et dépréciations	22 039	20 161
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 438	1 476
	Total des charges d'exploitation	330 700	275 748
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(24 055)	10 658

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(24 055)	10 658
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 616	1 060
	Total des produits financiers	1 616	1 060
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 562	1 684
	Total des charges financières	1 562	1 684
RESULTAT FINANCIER		55	(624)
RESULTAT COURANT avant impôts		(24 000)	10 034
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	6 806 2 372	3 021 3 809
	Total des produits exceptionnels	9 178	6 830
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 84	1 223
	Total des charges exceptionnelles	85	1 223
RESULTAT EXCEPTIONNEL		9 093	5 607
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		317 440	294 297
TOTAL DES CHARGES		332 347	278 655
EXCEDENT ou DEFICIT		(14 907)	15 642
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		23 290	20 160
Prestations en nature		6 977	5 530
Bénévolat			
TOTAL		30 267	25 690
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		23 290	20 160
Prestations			
Personnel bénévole		6 977	5 530
TOTAL		30 267	25 690

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **466 985** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **317 440** euros et un total **charges** de **332 347** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-14 907** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 et complété par le règlement du 4 décembre 2020 relatifs au plan comptable général et aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations).

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

La contribution volontaire de mise à disposition gratuite d'installation pour les événements organisés par le Comité des Yvelines au titre de l'année 2023 s'élève à 23.290€

Les contributions volontaires du bénévolat s'élève à 6.977,20€

La méthode de valorisation du bénévolat est basée sur un coût horaire de 11,06€.

L'effectif moyen de l'association est de 2,99 salariés.

Etat des subventions reçues :

- Subvention de l'ANS versée au titre des Projets Sportifs Fédéraux : 40.831€
- Subvention de la Ligue IDF de judo versée au titre de l'encadrement technique : 11.347€
- Subvention de la région IDF versée au titre du plan de sauvegarde : 25.387€
- Subvention du Comité départemental des Yvelines : 23.200€
- Subvention de l'Assurance Maladie des Yvelines pour 2.700€ au titre de l'action en faveur des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et 6.000€ pour le projet à l'attention de personnes en situation de handicap.
- Subvention de la ligue IDF de judo versée au titre du tournoi Label A Minimes : 2.000€
- Subvention du département des Yvelines versée au titre du tournoi Excellence : 2000€

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	67 000					67 000
Constructions sur sol propre	295 695					295 695
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	7 102					7 102
Instal technique, matériel outillage industriels	145 798				36 187	109 611
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	24 851					24 851
Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 456				6 388	15 067
Emballages récupérables et divers	3 576					3 576
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	565 476				42 575	522 901
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	565 476				42 575	522 901

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Autres			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre	59 895	11 828	71 722
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	118 471	7 757	36 187
	Autres instal., agencement, aménagement divers	6 992	110	7 102
	Matériel de transport	24 851		24 851
	Matériel de bureau, mobilier	17 180	2 344	6 304
Emballages récupérables et divers	3 576		3 576	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	230 964	22 039	42 491	210 512
TOTAL	230 964	22 039	42 491	210 512

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	100	100	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	151	151		
Charges constatées d'avance	89	89		
TOTAL DES CREANCES		340	340	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	103 083	103 083		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 536	16 536		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	3 703	3 703		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 586	5 586		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	30	30		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	863	863		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	28 450	28 450			
TOTAL DES DETTES		158 252	158 252		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		8 512			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Annexe libre

Ventilation du chiffre d'affaires = 136.282

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	11.713	8,60%
Prestations de services	109.176	80,11%
Produits des activités annexes	15.393	11,29%
TOTAL	136.282	100%

Hypothèque concernant l'emprunt de 130K€ à hauteur du capital restant dû, soit 103K€

Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		75
Autres créances		75
<i>Produits _ recevoir</i>	75	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		16 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 237
<i>Fournisseurs - Factures non pa</i>	10 237	
Dettes fiscales et sociales		5 744
<i>Dettes provisionn_és pour cong</i>	3 585	
<i>Charges sociales sur cong_s _</i>	1 225	
<i>Autres charges _payer</i>	934	
Autres dettes		238
<i>Charges a payer</i>	238	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			89
LEASING COPIEUR MULTIFONCTION	01/01/2024 31/01/2024	89	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			89

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			28 450
AFFILIATIONS 2024		28 300	
PRET DE TATAMIS		150	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			28 450

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 866	5 691	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 866	5 691	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 866	5 691	100,00	100,00				

ANNEXE 3



BUDGET REVISE 2024 BUDGET PREVISIONNEL 2025





COMITE DES YVELINES DE JUDO
BUDGET PREVISIONNEL REVISE DE L'ASSOCIATION - ANNEE 2024

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	23 000	70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandise	104 500
Achats d'études et de prestations de services	10 000	FFJDA Budget de Fonctionnement	90 000
Alimentation	9 000	FFJDA FNDA	3 500
Fournitures et matériels pédagogiques	3 000	Prestations de services	5 000
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000	Ventes de marchandises	6 000
Fournitures d'entretien et de bureau		Produits des activités annexes	
		Fournitures d'entretien et de petit équipement	
61 - Services extérieurs	20 000		0
Sous-traitance générale	5 000		
Locations mobilières et immobilières	10 000		
Entretien et réparation	1 000		
Assurances	3 000		
Documentation	1 000		
Divers			
62 - Autres services extérieurs	65 500	74 - Subventions	115 500
Rémunération intermédiaires et honoraires	4 000	SUBVENTIONS	50 000
Publicité, publications	5 500	Subventions Départementales	20 000
Déplacements, missions, réceptions	50 000	Subventions ANS	25 000
Frais postaux et télécommunication	2 000	Aide ASP/Aprentis	3 500
Services bancaires		AUTRES SUBVENTIONS	17 000
Divers – Photocopieur, maintenance, alarme)	4 000		
63 - Impôts et taxes	5 000		0
Impôts et taxes sur rémunérations	2 000		
Autres impôts et taxes	3 000		
64 - Charges de personnel	125 000		0
Rémunérations du personnel	93 000		
Charges sociales	32 000		
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	30 000
		Cotisations	25 000
		Autres	5 000
66 - Charges financières	1 500	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	10 000	78 - Reprises sur amortissement et provisions	0
TOTAL DES CHARGES	250 000	TOTAL DES PRODUITS	250 000



COMITE DES YVELINES DE JUDO
BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION - ANNEE 2025

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	23 000	70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandise	104 500
Achats d'études et de prestations de services	10 000	FFJDA Budget de Fonctionnement	90 000
Alimentation	9 000	FFJDA FNDA	3 500
Fournitures et matériels pédagogiques	3 000	Prestations de services	5 000
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000	Ventes de marchandises	6 000
Fournitures d'entretien et de bureau		Produits des activités annexes	
		Fournitures d'entretien et de petit équipement	
61 - Services extérieurs	19 000		0
Sous-traitance générale	4 000		
Locations mobilières et immobilières	10 000		
Entretien et réparation	1 000		
Assurances	3 000		
Documentation	1 000		
Divers			
62 - Autres services extérieurs	58 000	74 - Subventions	113 500
Rémunération intermédiaires et honoraires	4 000	SUBVENTIONS	50 000
Publicité, publications	6 000	Subventions Départementales	20 000
Déplacements, missions, réceptions	42 000	Subventions ANS	25 000
Frais postaux et télécommunication	2 000	Aide ASP/Aprentis	3 500
Services bancaires		AUTRES SUBVENTIONS	15 000
Divers – Photocopieur, maintenance, alarme)	4 000		
63 - Impôts et taxes	5 000		0
Impôts et taxes sur rémunérations	2 000		
Autres impôts et taxes	3 000		
64 - Charges de personnel	126 500		0
Rémunérations du personnel	94 000		
Charges sociales	32 500		
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	30 000
		Cotisations	25 000
		Autres	5 000
66 - Charges financières	1 500	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	15 000	78 - Reprises sur amortissement et provisions	0
TOTAL DES CHARGES	248 000	TOTAL DES PRODUITS	248 000

ANNEXE 4



RAPPORTS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS ET DU CTF

COMMISSION CODG

Composition de la Commission :

Thierry SURAN - Secrétaire CODG 78

Laurent REBOURG - Secrétaire adjoint CODG 78

Le Comité Directeur a appliqué dès le début de la saison sportive la décision de rendre payant (10 euros) la participation aux examens UV 1 ou UV 2 et UV 3.

✓ 3 passages simultanés UV 1 et UV 2

12/11/2023 à Houilles (ouvert à l'IDF)

17/03/2024 à Aubergenville (ouvert à l'IDF)

15/06/2024 à Maurecourt (A venir)

Synthèse UV 1

Date	Lieu	Comités	Inscrits	Candidats	Tx présence	Admis	Tx réussite
12/11/2023	Houilles	Yvelines	27	23	85 %	22	96 %
		Autres	51	31	61 %	30	97 %
17/03/2024	Aubergenville	Yvelines	54	45	83 %	41	91 %
		Autres	75	51	68 %	32	62,5 %
Total		Yvelines	81	68	84 %	63	93 %
		Autres	126	82	65 %	62	75,5 %

Synthèse UV 2

Date	Lieu	Comités	Inscrits	Candidats	Tx présence	Admis	Tx réussite
12/11/2023	Houilles	Yvelines	25	21	84 %	18	86 %
		Autres	46	26	56,5 %	23	88,5 %
17/03/2024	Aubergenville	Yvelines	49	45	92 %	39	87 %
		Autres	46	31	67,5 %	29	93,5 %
Total		Yvelines	74	66	89 %	57	86 %
		Autres	92	57	62 %	52	91 %

✓ 3 Test d'Efficacités Combats

10/12/2023 à Houdan – 104 inscrits / 90 présents

09/03/2024 à Elancourt – 235 inscrits / 194 présents

16/06/2024 à Maurecourt (A venir)

✓ **Nombre d'homologations**

Saison 2023/2024 : les demandes d'homologations sont comprises entre le 1^{er} septembre 2023 et le 21 mai 2024

Il a été homologué **66 nouveaux Dan** dont **55 nouvelles Ceintures Noires** (47 CN en dominante compétition et 8 en dominante technique).

Grade	SAISON 2022 – 2023 (au 31/08/2023)				SAISON 2023 – 2024 (au 21/05/2024)			
	Compétition		Technique		Compétition		Technique	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
1^{er} Dan	65	16	3	2	39	8	7	1
2^e Dan	8	1	3	1	6			
3^e Dan	1	1	2		1		2	
4^e Dan			1		1			
5^e Dan							1	
Total	74	18	9	3	47	8	10	1
TOTAL	104				66			

Le Comité des Yvelines adresse toutes ses félicitations à **GERARD DELAHAYE** (Montfort Judo Club) qui a été promu au grade de 5^e Dan le 7 décembre 2023, ainsi qu'à **MARI-JOSE GUNTI** (US Verneuil sur Seine) et **NICOLAS SERANDREI** (ACIS Carrières sous Poissy) qui ont réussi l'examen national du 6^e DAN le 7 décembre 2023.

✓ **KAGAMI BIRAKI 2024**

Pour la première fois, le Comité des Yvelines a organisé son Kagami Biraki le samedi 27 janvier 2024 à Elancourt. Cette cérémonie traditionnelle s'est déroulée en présence de monsieur ZOUARH (Vice-Président de France Judo), de Benjamin AXUS et Daikii BOUBA, et de Yasin VESELI. Une quarantaine de judokas et judokates ont pu recevoir leur diplôme de ceinture noire ainsi qu'un cadeau offert par le Comité tandis que 6 autres ont reçu leur Distinction Fédérale. Ces remises ont été ponctuées par des démonstrations de Kendo, Sport Chanbara, Iaido, Nage-no-Kata, Itsutsu-no-Kata et Nanatsu-no-Kata.

BILAN SAISON 2023/2024

Composition de la Commission :

✓ Louis SERVILE	Président comité 78
✓ Adrien LIVOLSI	CTF comité 78
✓ Michel BOURASSEAU	Ambassadeur Kata 78
✓ Thierry SURAN	Responsable CODG 78
✓ Laurent REBOURG	Référent UV2 / Coordonnateur examen
✓ Jean-Claude FONTAINE	Référent UV1 / Coordonnateur examen

1. Corps des juges 78.
2. Plateforme & stages.
3. Stages kata IDF pour l'Harmonisation « juges ».
4. Stages Excellence kata : *Institut du Judo* (75).
5. Kata compétition

1 - CORPS DES JUGES COMITE 78

Le Corps des juges du comité 78 est composé de **33** juges.
Trois Nouveaux juges ont intégré le groupe en cours de saison.

Rappel : Les demande d'intégration dans le corps des Juges Kata du Comité 78 sont examinées par les trois entités suivantes :

- La Commission Kata (Michel BOURASSEAU, Laurent REBOURG, JC FONTAINE).
- Le CTD comité 78.
- Le secrétaire de CODG.

Les **nouveaux** candidats **sont évalués** par la commission **sur la réalisation** et **leurs connaissances** du Nage no kata, du Kodokan Goshin jitsu, et du Katame no kata.

2 - PLATEFORMES & STAGES

Plateformes kata & grade :

Sur la saison 2023/2024 ont été proposées **40** plateformes avec **accès gratuit** sur trois lieux différents.

Ces rendez-vous permettent :

- Une pratique accompagnée et dédiée UV1 et UV2.
- La transmission aux candidats des critères attendus aux examens.
- Un support aux juges pour l'harmonisation des critères jugements.

Les intervenants de ces plateformes :

Laurent REBOURG, JC FONTAINE, Fabrice ROCHEUX, Sylvain LEROY, Rodolphe ROBINEAU, Nicolas LEROY & Jeremy LAUDET.

Plateformes :

- **10** plateformes le dimanche à **St Nom la Bretèche** de 9h à 12h (*au 7 mai, 8 réalisées, 2 sont à venir*).
- **18** plateformes le samedi à **Maurecourt** de 15h à 17h (*au 7 mai, 13 réalisées, 4 à venir*).
- **12** Plateformes le jeudi à **Croissy sur Seine** de 19h à 21h (*au 7 mai, 12 réalisées, 3 à venir*).

*La participation enregistrée sur ces plateformes est de **8 à 25 judoka(te)s**.*



Stages :

- 12, 14 & 15 février : Stage **accès gratuit** (20h-22h) organisé à Maurecourt par Laurent Rebourg.
- 6 & 7 avril : Stage de **3** demi-journées avec Miwako LeBihan **8^{ème}** Dan, organisé à St Nom la Bretèche (organisation : Jeremy Laudet, Rodolphe Robineau & Nicolas Leroy).
- 15, 16 & 17 avril : Stage **accès gratuit** (20h-22h) organisé à Maurecourt par Laurent Rebourg.

3 - STAGES KATA IDF :

Juges IDF : Michel BOURASSEAU, Michel ROUX, Fabrice ROCHEUX, Laurent REBOURG, JC FONTAINE, Marie José GUNTI, Nicolas SERANDREI, Rodolphe ROBINEAU.

- Stage kata IDF du 19/11/2023 Lieu : **Brétigny sur Orges (91).**
- Stage kata IDF du 03/03/2024 Lieu : **Saint Maur des fosses (94).**

A venir :

Stage kata IDF du **02/06/2024** Lieu : **Ozoir-la-Ferrière. (77).**

Ces stages sont également un support aux juges pour l'harmonisation des critères jugements.

4 - STAGES EXCELLENCE KATA : Institut du Judo (75).

Nicolas Leroy est intervenant pour le Ju no kata.

14 dates ont été proposées par France Judo sur la saison, le jeudi de 12h00 à 13h30.

A noter la participation régulière de Laurent REBOURG, JC FONTAINE, Marie José GUNTI, Rodolphe ROBINEAU, Jérémie LAUDET, Patrick RUSSI, Nicolas LEROY et Franck LE DREAN.

Ces stages sont également un support aux juges pour l'harmonisation des critères jugements.

5 - KATA COMPETITION

Nicolas LEROY et Jérémie LAUDET en charge du pôle compétition kata, sont vice-champion de France Ju no kata, et sélectionnés pour le championnat d'Europe kata.

Formation et désignation d'un couple de la catégorie d'âges **minime** pour participer à la Coupe de France des équipes de département pour le nage no kata.

Jean-Claude FONTAINE

Référent Commission Kata - Formation

COMMISSION ARBITRAGE

Cette saison, **35 arbitres et 17 commissaires sportifs**, encadrés par leurs formateurs, ont officié lors des différentes compétitions organisées par le Comité des Yvelines de Judo. Une fois encore, **les jeunes de l'école d'arbitrage** ont répondu présents : plus de **30 présents sur les 3 stages**.

BILAN DES ACTIONS DE LA SAISON 2023-2024

- Stage de rentrée des Arbitres et Commissaires Sportifs à Montesson (Septembre)
- Mise en place d'échanges avec le Val d'Oise pour la formation (sur les Championnats Seniors)
- 3 stages dans le cadre de l'Ecole d'Arbitrage regroupant plus de 30 personnes à chaque séance : Aubergenville (Octobre), Elancourt (Novembre) et Ecquevilly (Janvier)
- Des interventions sur les interclubs en renfort des équipes du club : 5 participations sur la saison

STAGES UV4

4 stages théoriques ont été organisés en novembre (Saint Arnoult), Décembre (Houilles), Janvier (Ecquevilly) et en mars (Jouars-Pontchartrain).

Un grand merci aux clubs qui ont pu nous accueillir pour la réalisation de ces stages théoriques qui ont regroupé 161 stagiaires

A l'issue des interventions sur les compétitions officielles des Yvelines, 132 judokas ont vu leur stage UV4 validé. Seul bémol : beaucoup de stagiaires ont attendu le dernier stage et les dernières compétitions pour s'inscrire. Cela a pu se faire sans refus cette saison mais cela ne pourra probablement pas être le cas les prochaines saisons.

Coupe du Jeune Commissaire Sportif 78

Minimes et Cadets réunis : 9 participants

1 ^{er}	CZECH Rémi	US ST ARNOULT	Cadet
2 ^{er}	TECHER Rose	U.S.M. GAMBAIS	Minime
3 ^{ème}	PERRAULT Nathan	RACING CLUB ST GERMAIN	Minime
4 ^{ème}	BONNIN Enzo	JUDO CLUB MAULE	Minime

Rose a accompagné l'équipe des Yvelines pour la Coupe de France par équipe de Département.

Coupe du Jeune Commissaire Sportif IDF

Cadets –2 participants des Yvelines – 16 participants au total

6 ^{ème}	PERRAULT Nathan	RACING CLUB ST GERMAIN
9 ^{ème}	TECHER Rose	U.S.M. GAMBAIS

Coupe du Jeune Arbitre 78

Cadets : 8 participants

1 ^{er}	FILANNINO Mattéo	US ST ARNOULT
2 ^{ème}	CZECH Rémi	US ST ARNOULT
3 ^{ème}	SAKHI Amel	AUBERGENVILLE JJ CLUB
4 ^{ème}	AVENEL Thibault	USC JUDO SHIN
5 ^{ème}	OLANO Bastien	US ST ARNOULT

Minimes : 11 participants

1 ^{er}	LAROCHE Théo	JUDO CLUB MAULE
2 ^{ème}	RAULT TIMON Marius	BUSHIDO CLUB DE TRAPPES
3 ^{ème}	STIQUEL Tristan	JUDO CLUB MAULE
4 ^{ème}	DELAUNAY Gaetan	J. JU-JITSU KARATE VERSAILLES
5 ^{ème}	FRADE GUERINEAU Nathanael	US ST ARNOULT

Théo a accompagné l'équipe des Yvelines pour la Coupe de France par équipe de Département.



Coupe du Jeune Arbitre IDF

Cadets – 6 participants des Yvelines – 40 participants au total

10 ^{ème}	SAKHI Amel	AUBERGENVILLE JJ CLUB
-------------------	------------	-----------------------

Amel a arbitré la Coupe de France Minimes à Villebon.

Juniors – 2 participants des Yvelines – 18 participants

5 ^{ème}	DIAS GAMA Clément	US ST ARNOULT
8 ^{ème}	LACOMME Enzo	US ST ARNOULT

Ils ont tous les deux arbitrés les Championnats de France 2D et Espoirs Cadets à Ceyrat en mai.

RESULTATS DES EXAMENS

- **Promotion Arbitre 1^{ère} Division** : Lilian CHIFFLET, Bruce PARLIER & Clara HUSSON
- **Examen Commissaire Sportif National (N4) – reçue** : Chloé BOILET
- **Examen Arbitre Régionale (F2) – reçue** : Candice CASTETS

– **Bravos à tous nos représentants pour ces beaux résultats** –



Une nouvelle saison se termine et les membres de la commission Arbitrage (Arbitres et Commissaires Sportifs) tirent un bilan globalement positif notamment en ce qui concerne le développement des activités de l'Ecole d'Arbitrage et la poursuite de la formation de nos officiels.

Nous sommes particulièrement satisfaits :

- De l'investissement des officiels au niveau du département, de l'Ile de France et du National,
- De l'Ecole d'Arbitrage, toujours aussi dynamique avec une participation active à vos interclubs.
- Des résultats des examens incluant la promotion de 3 de nos arbitres en 1^{ère} Division.

Cependant, lors des compétitions Benjamins/Benjamines, de nombreux cartons jaunes ont été distribués et que certains « accompagnants » ont eu un comportement non en adéquation avec leur fonction, notamment envers les jeunes de l'Ecole d'Arbitrage. Je me permets de rappeler à tous qu'il s'agit d'animations sur lesquelles les élèves de l'Ecole d'Arbitrage interviennent dans le cadre de leur formation et que des erreurs sont en effet possibles : nous demandons à tous les « accompagnants » de relativiser la situation et d'avoir un comportement irréprochable envers nos jeunes arbitres et commissaires. Nous ne tolérerons plus ce genre de débordements à l'avenir et appliquerons de manière stricte les sanctions possibles en cas de « dérapage ».

Malgré ces difficultés, nous nous félicitons du fonctionnement et du développement de l'École d'Arbitrage notamment au niveau de la participation des jeunes aux stages, aux compétitions officielles du niveau départemental jusqu'au niveau National.

Dans la continuité des saisons passées, les instructeurs de l'Ecole d'Arbitrage ont su accompagner les élèves tout au long de la saison et les encourager sur leurs différentes interventions. Nous avons aussi pu développer leurs interventions sur 5 interclubs cette saison et souhaitons poursuivre cette initiative qui permet à nos jeunes de poursuivre leur formation tout en vous accompagnant.

En dehors de l'investissement de notre équipe d'instructeurs, cette réussite tient aussi :

- A nos commissaires et arbitres expérimentés qui se rendent disponibles pour les encadrer sur les compétitions et poursuivre leur montée en compétences.
- Aux Professeurs pour avoir su mobiliser leurs élèves.

Cette réussite est clairement le fruit de notre travail collectif : Commissaires Sportifs, Arbitres, Professeurs et jeunes de l'Ecole d'Arbitrage.

Mon constat personnel en tant que Responsable de la Commission d'Arbitrage depuis 8 ans touche plus spécifiquement les effectifs d'officiels et la difficulté à assurer le déroulement d'une compétition dans de bonnes conditions (pour les officiels, les combattants, les accompagnants et les parents).

J'ai déjà partagé à plusieurs reprises le manque flagrant d'officiels en regards de la taille de notre comité, sans réel succès dans la mobilisation de nouveaux acteurs. Pour les accompagnants présents sur les dernières compétitions, le résultat est particulièrement visible : sur les derniers championnats départementaux, 6 surfaces de combat ont été installées mais nous n'avons eu les effectifs que pour en ouvrir 4 dans des conditions « acceptables » (et encore...)

En 8 ans, les effectifs d'officiels sont passés de 75 à 50 soit une baisse d'un tiers et ceci malgré le succès de l'Ecole d'Arbitrage qui porte ses fruits car 30% de nos officiels actuels en sont issus.

La situation est aujourd'hui très inconfortable pour tous et préoccupante pour le futur car plus de 50% de nos effectifs ont plus de 40 ans : que va-t-il se passer dans les prochaines années avec l'arrêt progressif de nos officiels « expérimentés » ?

Je regrette fortement le manque global d'implication des clubs qui ne semblent pas se soucier de la situation mais qui sont cependant critiques lors des compétitions sur le nombre de surfaces ouvertes ou le niveau d'arbitrage : aujourd'hui, seuls 21 clubs sur les 116 du département sont représentés dans les commissaires sportifs et les arbitres avec une forte dépendance sur 6 clubs qui représentent plus de 50% de nos officiels !

La bonne nouvelle est la mise en place de l'UV4 qui nous a permis de susciter la vocation chez une dizaine de stagiaires (Arbitre/Commissaire Sportif) sur ces deux dernières saisons. Cependant, la formation d'un officiel nécessite du temps et les résultats de ces arrivées ne se feront sentir que dans plusieurs années.



Pour finir, je tiens aussi à remercier (par ordre alphabétique) :

- Nos formateurs Arbitres et Commissaires Sportifs : Maxime ABDALLA, Lilian CHIFFLET, Brice HერიARD DUBREUILH, Bruce PARLIER, Henri PATERNOSTER et Aurélie PICOT,
- Nos formateurs de l'Ecole d'Arbitrage : Manon BISCARAS, Chloé BOILET, Bruce PARLIER et Loïc RADENAC
- Notre Cadre Technique Fédéral Hadrien LIVOLSI et l'Equipe Technique Départementale pour leur investissement afin d'optimiser la gestion du déroulement des compétitions,
- Tous les arbitres, commissaires sportifs et élèves de l'Ecole d'Arbitrage qui par leur participation assidue contribuent au bon déroulement et à la qualité de nos compétitions.
- Les professeurs pour leur aide dans le développement de l'école d'arbitrage ainsi que pour leur comportement et leur compréhension lors des compétitions.

Merci à tous,

Stéphane BOILET

Responsable de la Commission Arbitrage

➤ **ARBITRES**

Formateur : Lilian CHIFFLET

Formateur Adjoint : Bruce PARLIER

Superviseur : Henri PATERNOSTER

➤ **COMMISSAIRES SPORTIFS**

Formateur : Brice HERIARD DUBREUILH

Formateurs Adjoints

Auréli PICOT, Maxime ABDALLA

➤ **ECOLE D'ARBITRAGE**

Formateurs Arbitrage

Bruce PARLIER

Loïc RADENAC

Formatrices Commissaires Sportifs

Manon BISCARAS

Chloé BOILET

➤ **Arbitres et Commissaires Sportifs qui ont officié sur la saison 2023-2024**

F5 – Mondial

Henri PATERNOSTER

F4 – National

Karl BELTZ

Stéphane BOILET

Zahir BOUATROUS

Lilian CHIFFLET (1D)

Santiago COUTO

Jérôme DROISSART

Carine GERY

Clara HUSSON (1D)

Bruce PARLIER (1D)

Patrick PIVERT

Didier RENAULT

F3 – Inter-Ligue

José CERDENO

Thibault CORMERY

Clément DIAS GAMA

Xavier HUSSON

Jean-Louis MARX

Loïc RADENAC

Esteban RODRIGUEZ

F2 – Régional

Clément BOILET

Marie CAILLAUD

Candice CASTETS

Krzysztof GOLIASZ

Enzo LACOMME

Pierre MAGNIEZ

Alain-Dominique MAKOSSO

F1 – Départemental

Mickaël MAYER

Stagiaires

Asier AGUILAR MORENO

Antoine CORMERY

Aurore DUZELIER

Frédéric GUERIN

Virginie LAVIGNE

Mathieu SECHET

Vincent WAWRZYNIAK

Saïfallah ZELLOUF

N4 – National

Maxime ABDALLA

Chloé BOILET

Brice HERIARD DUBREUILH

Auréli PICOT

Romain PORT

N3 – Inter-Ligue

Thomas ABDALLA

Clarisse ANCEL

Manon BISCARAS

Morgane BROHAN

Jeanine CANTAIS

Laurence GUILLAUMIN

N2 – Régional

Jordan BEBIN

Odette FRANCON

Léo LOPES

N1 – Départemental

Frédéric GUERIN

Gwenaël ROSIN

Stagiaires

Stéphanie CHAUFFOURNIER

Chloé HAMELIN

Sarah HOUDART

BILAN SAISON 2023/2024

Sommaire

1. Rassemblements
2. Stages d'Experts
3. Tournois Vétérans
4. Compétitions Internationales Vétérans
5. Résultats

1 - Rassemblements Vétérans



Le 10 novembre 2023 à Poissy
1^{er} rassemblement Vétérans
Excellente ambiance

2 - Stages d'Experts

Rassemblement **Frédéric DEMONTFAUCON – 6^{ème} dan**
Mercredi 31 janvier 2024 - Poissy

Participation exceptionnelle de 99 Judokas.



Travail technique sur Yoko Tomoe Nage.



Mercredi 31 janvier 2024 - Poissy
Participation exceptionnelle de 99 Judokas.

STAGE TECHNIQUE animé par **Philippe JACOMIN** - 6ème Dan
Le 23 mars 2024 - La Celle Saint Cloud



Travail sur l'art du déséquilibre



3 - Tournois Vétérans

FRANCE JUDO VÉTÉRANS	CALENDRIER CIRCUIT LABELLISÉ VÉTÉRANS 2023-2024	FRANCE JUDO
DATE	LIEU	LABEL
21 octobre 2023	TOURNOI VÉTÉRANS DE TREMBLAY EN FRANCE	A
31 octobre au 3 novembre	CHAMPIONNAT DU MONDE 2023 ABU DHABI	INTERNATIONAL
19 novembre 2023	TOURNOI VÉTÉRANS DE LOIRE ATLANTIQUE à NANTES	A
25 novembre 2023	OPEN MASTERS DE FONTAINE	A
9 décembre 2023	MASTER DE L'ANJOU VÉTÉRANS D'ANGERS	EXCELLENCE
20/21 janvier 2024	EUROMETROPOLE MASTER DE MOUVAUX	EXCELLENCE
18 février 2024	TOURNOI VÉTÉRANS DE BFC à SAINT MARCEL	A
2 mars 2024	TOURNOI DE BRETAGNE D'ELVEN	A
23 mars 2024	MASTER INTERNATIONAL DES VIGNOBLES DU MEDOC	EXCELLENCE
20/21 avril 2024	MASTER INTERNATIONAL de TOURS	EXCELLENCE
27 avril 2024	MASTER INTERNATIONAL DE GERARDMER	EXCELLENCE
4 mai 2024	MASTER DE PROVENCE DE GARDANNE	EXCELLENCE
11 mai 2024	MASTER D'ARTAGNAN DE AUCH	EXCELLENCE
26 mai 2023	TOURNOI DE SAVOIE	A
1 juin 2024	TOURNOI DES VIKINGS GONFREVILLE L'ORCHER	A
6 AU 9 juin 2024 à confirmer	CHAMPIONNAT D'EUROPE 2024 SARAJEVO	INTERNATIONAL
22/23 JUIN 2024	CHAMPIONNAT DE FRANCE	NATIONAL

4 - Compétitions Internationales Judo Vétérans 2023 et 2024

ANNEE 2023

Du 8/06/23 au 10/06/23

Championnat d'Europe Vétérans 2023

Podcetrtek - Slovanie

Du 31/10/23 au 3/11/23

Championnat du Monde Vétérans 2023

Abou Dhabi Emirats - Arabes Unis

ANNEE 2024

Du 6/06/2024 au 9/06/24

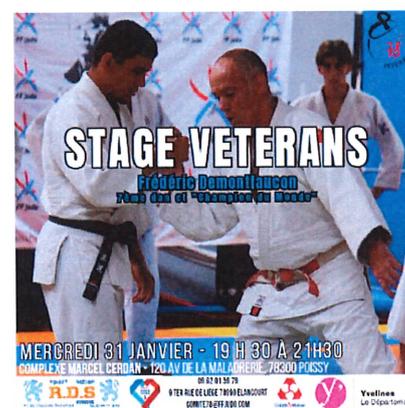
Championnat d'Europe Vétérans 2024

Sarajevo - Bosnie-Herzegovine

Du 4/11/24 au 7/11/24

Championnat du Monde Vétérans 2024

Las Vegas - USA



5 – Résultats

Félicitations à Murielle GODOT - Championne du Monde F5 -70Kg

Alain Léger

Référent de la Commission Vétérans



Saison 2023 – 2024 : Groupe « Handi 78 »



1 - Réunion de début de saison :

La première réunion de la saison s'est déroulée le mercredi 20 septembre 2023 dans les locaux du Comité.

Lors de cette réunion nous avons évoqué les points suivants :

- Présentation du calendrier de la saison 2023/2024,
- Débat en table ronde, favorisant un échange libre avec la proposition de nouvelles idées ou suggestions, entre les divers acteurs en lien avec la Commission, le Président du Comité des Yvelines de judo *Louis SERVILLE*, le nouveau CTF (Cadre Technique Fédéral des Yvelines) arrivé en septembre 2023 *Hadrien LIVOLSI*, ainsi que des professionnels du secteur, professeurs, et Présidents de clubs.



2 - Les entraînements réguliers des différents groupes « Handi » recensés sur le département :

Sur la ville de Sartrouville : Des entraînements réguliers avec un IME ont lieu au sein du *CO Sartrouville* avec leur professeur : *Cédric CAILLON*.

Sur la ville de Trappes : Des regroupements réguliers avec la Fondation « Anne de Gaule », cette saison la fréquence des regroupements a augmenté passant de deux entraînements mensuels à quatre, assuré par *Michel ROUX*.

Sur la ville de Versailles : Un entraînement hebdomadaire est proposé pour une dizaine de judokas en situation de handicap, les cours sont dispensés par *Catherine MEULLE*.

Sur la commune de Saint-Arnoult en Yvelines : Toutes les 5 semaines l'IME « Le Castel » se regroupe pour un entraînement de l'IME. Chaque premier mercredi des vacances scolaires, les jeunes valides du club se joignent à l'IME pour un entraînement, animé par *Jean-Michel CHIFFLET*.



Sur la commune de Sainte-Mesme : Les jeunes du « foyer de vie », se rassemblent pour un entraînement hebdomadaire le jeudi après-midi dans la structure, sous l'impulsion de leur professeur *Philippe*. De plus, ils participent aux entraînements à St Arnoult en Yvelines chaque premier mercredi des vacances scolaires.

3 - Inclusions recensées dans les clubs du Département :

De nombreux clubs Yvelinois pratiquent l'inclusion au sein de leur cours.

Rambouillet Sport Judo-Jujitsu : Inclusion d'une dizaine de personne en situation de handicap, notamment : Romain, Xavier et Mathis issus du groupe de l'IME de Gazeran qui ont souhaité continuer la pratique dans un club, animé par *Alexandre LOPES*.

Saint-Arnoult en Yvelines : Inclusion d'un enfant depuis 5 ans souffrant d'autisme Sékou (vous trouverez en annexe le ressenti du père).

Versailles : « Au JKC Versailles, nous avons un cours « Handi » mais nous intégrons également dans nos cours habituels les élèves qui ne peuvent pas venir au cours spécifique du samedi avec Catherine, ou qui ne le souhaitent pas pour différentes raisons. Nous les intégrons donc le mieux possible dans chacun de nos cours. L'inclusion se fait très bien. Nous avons beaucoup de malentendants qui pratiquent avec Damien, Xavier ou moi-même. Nous nous adaptons en articulant bien face à eux. Les autres élèves sont conscients du handicap et de la différence et apprennent à le respecter. Chacun travaille différemment avec eux, plus doucement en leur réexpliquant l'exercice s'ils ne l'ont pas compris, en s'adaptant au handicap. Cela ne pose pas de problème que ce soit chez les enfants ou les adultes. Au sein des adultes nous avons Lucie qui vient toujours avec son frère (ceinture noire). Il s'en occupe, elle est autonome et travaille avec tout le monde. Elle a beaucoup d'humour et passe toujours un bon moment avec nous ».



Odette FRANÇON – Professeur au JKC Versailles

Maurecourt : Inclusion de deux adultes souffrant d'autisme, dispensé par *Jean-Luc RAGON*

Bois-d'Arcy : Inclusion d'un adulte souffrant de déficience intellectuelle dans le cours adulte, avec *Michel BOURRASSEAU*

4 - Création d'une section « Handi » au JC Plaisirois

Sous l'impulsion de Madame *Nathalie NEDHELEC* (Présidente du JC Plaisirois) et de *Loïc LAMOTTE* (professeur), le club de Plaisir a ouvert une section Handi. C'était l'objectif du club la saison dernière, avec de la ténacité et de la suite dans les idées la Présidente et son professeur ont pu ouvrir la section.

« Au cours de cette saison 2023/2024, le club de judo a pu débiter des sessions de cours « Handi » avec la SAMSAH, structure située sur la ville de Plaisir. Nous avons pu constater que toutes ces structures spécialisées manquaient de propositions d'activités adaptées. Le sourire et l'enthousiasme perçus à la sortie de ces séances nous motivent à vouloir poursuivre cette initiative menée par *Loïc Lamotte*, professeur de judo du club de Plaisir »

5 - Benjamin AXUS, le parrain du groupe « Handi 78 » - Champion d'Europe par équipe et Champion de France :

Une fois de plus *Benjamin AXUS* le parrain du groupe « Handi 78 » s'est rendu disponible dès que son calendrier sportif lui en a laissé la possibilité.



Le groupe, ainsi que leurs parents attendent sa présence lors des regroupements (Réception de SMS des judokas avant l'entraînement prévu ainsi que des parents sur la présence de Benjamin), reflétant ainsi l'aspect positif au regard de l'affection qu'il porte sur le groupe.

« Merci Benjamin ! L'impatience des jeunes du groupe à te voir lors des entraînements récompense ton investissement auprès d'eux, montrant ainsi toute l'estime qu'ils ont pour toi. »

Jean-Michel CHIFFLET – Responsable de la commission « Handi 78 »

6 - Actions réalisées durant cette saison par le groupe « Handi 78 »

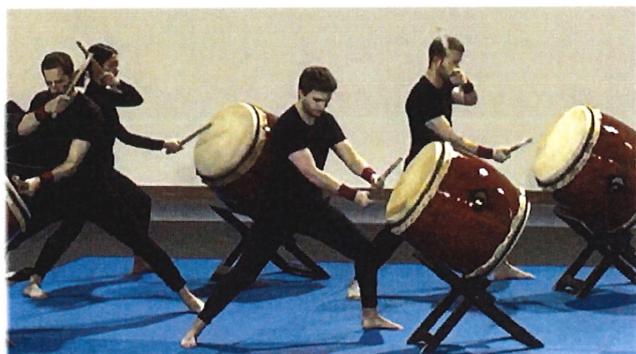
Le groupe « Handi 78 » se retrouve pour des entraînements réguliers à Chevreuse. En effet la Commission propose environ 8 regroupements le samedi matin au Gymnase Paul Léger, remercions la commune de Chevreuse pour nous avoir mis à disposition ses installations sportives.

Le groupe une fois de plus s'est délocalisé au JC Plaisirois le samedi 02 mars 2024 (un montage vidéo est disponible sur la plateforme TikTok et relayé sur le site et réseaux sociaux du Comité des Yvelines).

Afin de célébrer la fin d'année le samedi 04 mai 2024 à Chevreuse, la commission « Handi 78 » a organisé après l'entraînement un barbecue.

Reste à venir :

- Mercredi 5 juin : Une demi-journée avec le Comité d'Entreprise du groupe 'Safran' à l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024. Objectif : mettre en place un entraînement (des ateliers) avec des sportifs en situation de handicap et des salariés du groupe.
- Juin 2024 : Délocalisation du groupe « Handi 78 » au club de Trappes (date à déterminer).
- Samedi 29 juin 2024 : Animation « Taïko » proposée par *Lucie DUPIN* (responsable de la Commission Handi au sein de la Ligue Île de France) pour les judokas « Handi » du sud Yvelines.



7 - Passage de grade pour notre groupe « Handi 78 »

Obtention de la ceinture noire pour Enzo :

« Enzo GOMES DE ABREU, né le 20/03/2007, est un judoka déficient visuel, atteint d'une maladie rare qui affecte la rétine des deux yeux. En 2013, il débute le judo à l'âge de 6 ans au sein du Judo Club Bretéchois (qu'il n'a jamais quitté). Impliqué et très à l'écoute, il apprend vite et rêve déjà de porter un jour la fameuse ceinture noire. Tout au long de son apprentissage, Enzo développe des qualités de proprioception et de sensations afin de pallier sa déficience visuelle. Le fait de pratiquer avec des valides peut paraître compliqué mais cela est très valorisant pour lui car il se sent « inclus ». Le 13/03/2022, il valide l'UV2 Technique du premier coup tout comme le Kata qu'il réalise avec brio le 19/06/2022.

Enzo participe alors à plusieurs Shiai dans toute l'Île-de-France. Il connaît de grandes joies mais également quelques déceptions, remporte des victoires et subit des défaites, mais sort toujours grandi de chaque expérience. Le parcours pour l'obtention du 1er dan est difficile avec son handicap visuel qui s'alourdit. Mais, il fait preuve de ténacité et de détermination. Enzo sait qu'il doit se surpasser pour obtenir la victoire face aux judokas valides. Il surmonte les obstacles et ne se laisse pas décourager par les échecs. A force de persévérance, il réalise son rêve d'enfant : devenir ceinture noire. Il obtient son grade le 28/01/2024, alors qu'il est âgé de 16 ans (catégorie -60 Kg). C'est un moment fort qui vient récompenser plusieurs années de travail et qui restera gravé dans sa mémoire. Aujourd'hui, il souhaite poursuivre son parcours de judoka et aller encore plus loin. Son nouveau rêve : intégrer l'équipe de France para judo et participer à de grandes compétitions comme les Jeux Paralympiques ! » (Maman de Enzo)

Aménagement pour passage de grade : Thomas du club de St Cyr l'Ecole, a bénéficié d'un aménagement d'épreuve Kata et UV2 pour le passage de sa ceinture noire.

8 - Formation accueille d'un public en situation de Handicap :

La saison dernière le Comité des Yvelines avait proposé aux professeurs une formation en direction des jeunes en déficiences intellectuels, 4 enseignants des Yvelines ont participé. Cette saison la formation n'a pas suscité d'intérêt de la part des professeurs Yvelinois. Cela est dommage !

9 - Informations importantes pour la saison prochaine :

Lors de la prise de licence de vos judokas pour la saison 2024/2025, il est important de spécifier sur le formulaire si le judoka est porteur d'un handicap. Il sera ainsi repéré et nous pourrons lui proposer des actions sportives ciblées, en rapport avec son niveau et ses capacités.

Pour toutes demandes d'aménagement de passage de grade (Kata, UV2 ou Shiai) il est obligatoire de faire une demande à l'intention du Comité par mail ou courrier. En expliquant les raisons de la demande et justificatifs (certificat médicale, description du handicap pour permettre une analyse fine de l'aménagement s'il y a lieu, avis favorable de l'enseignant et nombres d'années de pratique du candidat). Cette demande sera étudiée en premier lieu par la Commission « Kata », la Commission « Handi » et le CODG, puis proposée à l'instance Nationale pour accord. Il faut donc formuler la demande au moins deux mois avant l'examen. Sans demande écrite rien ne peut être pris en compte.

Bilan et conclusion :

Beaucoup d'énergies dépensées, des animations proposées, des formations sur le Département, une communication qui peine à se faire entendre. Un intérêt mesuré des clubs du département pour se faire connaître auprès de la Commission qui entraîne une difficulté à étoffer le groupe lors des regroupements départementaux. Je le regrette.

Gageons que notre équipe de France Para-olympique nous apportera beaucoup de médailles. Un intérêt croissant de nos concitoyens pour nos sportifs en situation de handicap.

La saison prochaine sera riche : des entraînements, des animations, des moments de convivialité. Le calendrier vous sera proposé dès la rentrée prochaine.

Vous pouvez suivre l'actualité de la Commission « Handi 78 » sur le site onglet « Handi judo ».



Merci à tous, bénévoles, professionnels, parents, ainsi que les dirigeants du Comité Départemental de Judo Louis SERVILLE, Hadrien LIVOLSI, Michèle JENNER, Alain-Dominique MAKOSSO, Tatiana BRITO, Alexandre LOPES, Katell HERY et Lucie DUPIN (responsable Île de France du para judo), de nous faire confiance, de nous aider dans nos actions.

Merci aux membres de la Commission « Handi 78 » Marc HOUGET, Catherine MEULE et Jean-Marc GLANDIERES pour leur appuis pour cette saison. Sans oublier notre parrain : Benjamin AXUS.

Vivement la saison prochaine, bonnes vacances d'été.

Jean-Michel CHIFFLET

Référent de la Commission « Handi 78 »

~ Une petite pensée pour Océane qui nous a quittés en janvier 2024 ~



Sékou au Judo

« Sékou fait du judo depuis 4 ans au club de USSA Judo à saint-Arnoult et il est toujours motivé. En effet, Sékou est diagnostiqué TSA depuis l'âge de 3 ans. Nous nous sommes donnés pour mission de l'inclure le maximum possible dans toutes les activités qu'il a envie de faire. L'objectif est que sont TSA n'handicape son épanouissement. Du coup, Sékou fait régulièrement du vélo/randonné (en fonction de la météo), de la natation et du judo. Il a fait du poney durant 2 saisons.

Quand ma femme m'expliqué la première fois qu'il fallait inscrire Sékou au judo, j'ai beaucoup hésité. Quand elle m'a dit que le dojo de l'USSA était prêt à le mettre à l'essai dans un cours avec les valides (sic), j'ai tout de suite accepté car cela allait sûrement le tirer vers le haut. Compte tenu du nombre d'enfants, j'ai décidé en accord avec Jean-Michel (Entraîneur de judo) de monter sur le Tatami avec Sékou afin de transmettre les consignes avec les mots qu'il comprend. Durant la première saison Sékou avait 6 ans, le judo lui a permis de se repérer dans le temps. Etant donné qu'il avait son cours de judo les jeudis, cela lui permettait d'attribuer une place au jeudi, par exemple, c'était papa « mercredi piscine, jeudi judo, dimanche vélo ». Je ne vous parle même pas des bienfaits du Judo sur sa motricité, de l'impact sur sa capacité à suivre les instructions.

Du point de vue social, Sékou a été très vite accepté dans le groupe cela grâce au fait que Jean-Michel ait expliqué aux autres enfants la différence de Sékou par rapport à eux. Les enfants ont été très sympathiques et tout le monde voulait aider Sékou à sa manière. Cette acceptation l'a beaucoup aidé à s'intégrer.

Je ne cesserai de remercier Jean-Michel pour sa patience et ses encouragements. Je continue de monter sur le tatami avec lui, mais depuis le début de la saison encours, je n'interviens pratiquement plus. Sékou arrive à suivre en partie les consignes de Jean-Michel et a imité ses équipiers. Au fil des saisons, Sékou a pris ses repères et il est chez lui à au dojo de l'USSA Judo, la majorité des membres du dojo le connaisse et à chaque saison, tout le monde fait l'effort pour qu'il se sente bien.

Sékou participe aussi régulièrement aux activités organisées par le Handi Judo 78 dans différents Dojos. Il reconnaît ce petit monde qui se retrouve à chaque regroupement. Je ne monte plus sur le tatami avec Sékou lors de ces regroupements car il y a suffisamment d'encadrants et Sékou les connaît tous, donc il est rassuré.

Je suis très content de l'inclusion de Sékou dans le club de Judo de l'USSA, je suis fière de lui. Cela a été possible grâce à l'équipe de l'USSA Judo, qui nous a accepter et à faciliter l'apprentissage de Sékou au Judo. Il ne sera peut-être pas un champion de Judo, mais le fait simple de son épanouissement nous suffit largement. Sékou est motivé pour faire du Judo quel que soit la météo et quel que soit sa santé ou son état de fatigue.

Le judo est pris en compte aujourd'hui dans le planning du parcours de soin afin qu'il ne soit pas trop fatigué les jeudis pour le judo ».

MERCI

Boukary OUATTARA



BILAN SAISON 2023/2024

- **Nos actions de l'année 2023/2024 :**

- **4 regroupements féminins:**

- 1) Thème : Entraînement départemental féminin avec Céline LEBRUN, à l'occasion d'Octobre Rose. Mondo.
Date : 8/10/2023
Participantes : 50 participantes.
Lieu : Houilles.
- 2) Thème : Séance avec ateliers : Arbitrage, Technique Ne-Waza, Technique Tachi-Waza et Randoris. Mondo.
Intervenantes : Ghislaine ALLAFORT, Odette Françon, Katell HERY, Tatiana Brito et Claire FILLETTE
Date : 10/12/2023
Participantes : 33 participantes.
Lieu : Saint-Cyr-l'École.
- 3) Thème : Entraînement départemental féminin avec Martha FAWAZ, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme. Mondo.
Date : 3/03/2024
Participantes : 100 participantes.
Lieu : Sartrouville.
- 4) Thème : Journée féminine : Entraînement départemental féminin avec Lucie DECOSSE ; 7^{ème} dan ; Championne Olympique et championne du monde le matin et après-midi katas (avec Jean Claude FONTAINE et Laurent REBOURG) et Taiso (avec Nicolas SERANDREI et Xavier FRANÇON).
Date : 5/05/2024
Participantes : 61 participantes le matin et 21 l'après-midi..
Lieu : Saint-Cyr-l'École.

Lors de chacune des interventions, nous avons touché toutes les catégories d'âges de poussines à vétérantes.

Cette année, toutes les participantes ont encore eu un tee-shirt. Ces cadeaux, offerts par le Comité 78, ont été très appréciées par toutes.

- **Points à améliorer :**

- 1) Accueillir davantage de féminines à chaque regroupement.
- 2) Être plus vigilants sur les pertinences des dates, en adéquation avec le calendrier fédéral, les vacances et les week-ends fériés.
- 3) Rendre encore plus opérationnel la communication. Un effort a été fait cette année mais sera à accentuer l'an prochain (constitution d'un fichier pour mailing personnalisé, diffusion des affiches sur les réseaux sociaux, flyers remis à la pesée des compétitions féminines précédents les regroupements féminins, ...) et en début de saison lors de la première compétition de chaque catégorie d'âge.

4) Utiliser davantage les groupes WhatsApp des clubs en passant par les enseignants.

5) Demander à avoir une inscription « souhaitée » pour l'organisation sur Extranet.

• **Objectifs saison 2024/2025 :**

1) Maintien des 4 regroupements féminins avec des formules variées (Intervention d'une championne, Octobre rose, Journée internationale des droits de la femme ...) chaque dimanche précédent les vacances (13 octobre avec les jeunes et un accessoire rose ; 15 décembre avec de l'arbitrage, 9 février avec une championne et 6 avril avec des randoris et du Taiso).

2) Mettre les dates de nos différentes actions dans le calendrier 2024/2025 du Comité 78 si possible et sur le site en début d'année.

3) Les filles qui se déplacent sont toujours très contentes. On voit que les regroupements féminins plaisent, les retours sont positifs. Si des clubs veulent nous recevoir, merci de ne pas hésiter à nous contacter.

• **Budget prévisionnel 2024/ 2025 :**

500 € Intervention personnalité

500 € Tee-shirts avec dates ou écharpes avec logo ?

200 € Frais divers

Nous remercions le Comité 78 pour son soutien, les clubs de Saint-Cyr-l'Ecole, de Houilles et du CO Sartouville pour leur accueil, les intervenants (Céline LEBRUN, Martha FAWAZ, Lucie DECOSSE, Laurent REBOURG, JC FONTAINE, Nicolas SERANDREI, Xavier FRANÇON) et les féminines pour leur présence régulière.

Responsables de la Commission féminine : Ghislaine ALLAFORT et Odette FRANÇON.

Membres de la Commission féminine : Candice CASTETS, Claire FILLETTE, Anne Gros-DAILLON.

Ghislaine ALLAFORT et Odette FRANCON.

Référentes de la Commission Féminine

AG 02/06/2024

Lancement de la commission en juin 2021 avec un double objectif « SPORTIF » ET « SANTE ».

Ces deux objectifs ont pour vocation de :

- Répondre à une demande (entretien corporel, sport plaisir),
- Augmenter gratuitement l'offre des clubs (entraînements interclubs et date départementale),
- Élargir le public pris en charge par les professeurs de judo (public « sport santé »).

LES REALISATIONS

TAÏSO SPORTIF : Enrichir l'offre autour du Taïso.

- 3^{ème} Taïso fit organisé le 27/04/2024 à Carrières sous Poissy.
- Une quarantaine de participants. Ouvert aux non-licenciés dans une logique de promotion de l'activité.
- Evènement qui rencontre toujours un succès. Merci à Philippe Villemagne pour la co-animation.

TAÏSO SANTE : Ouvrir l'activité à un autre public (Sport Santé / sur ordonnance)

Quelle santé pour notre société ? Quelle contribution du judo et DA ?

- Montée en puissance en termes de communication avec les partenaires santé (maison sport santé et professionnels localement) et institutionnels (GPSEO, communes, CDOS 78, CROS IDF) : connaissance et reconnaissance de notre discipline comme un partenaire à part entière. L'enjeu est de faire savoir que les professeurs de judo sont en capacité de prendre en charge le « sport santé » (ordonnance, dispositif prescri'forme...).
- Cela, autant que d'autres disciplines avec nos spécificités : prévenir et sécuriser les chutes ainsi que toutes les ressources travaillées en judo-Taïso, seul et en petits groupes.
- Participation à l'ouverture de la Maison Sport Santé de St germain en laye (sensibilisation, contacts corps médical et APA)
- Maintien de stages Taïso Park : travail selon les besoins des parkinsoniens et aidants.
- Prise de licence des stagiaires parkinsoniens.
- Développement de créneaux Taïso santé dans certains clubs.
- Création d'un outil DOJO SANTE 78 pour rendre visible notre action et notre potentiel (contact, lieux, horaires, formation...)
- Dynamique qui reste localisée et qui ne demande qu'à se développer. Le besoin est réel : personnes nécessitant une activité sport santé, Les politiques locales s'emparent de plus en plus de la question.

Le nombre de professionnels de santé en partenariats avec nos professeurs est croissant.
Il suffit d'aligner désormais les volontés des professeurs et des dirigeants (formation, création-obtention de créneaux...).

Une formation locale et gratuite existe, il suffit de s'en saisir.

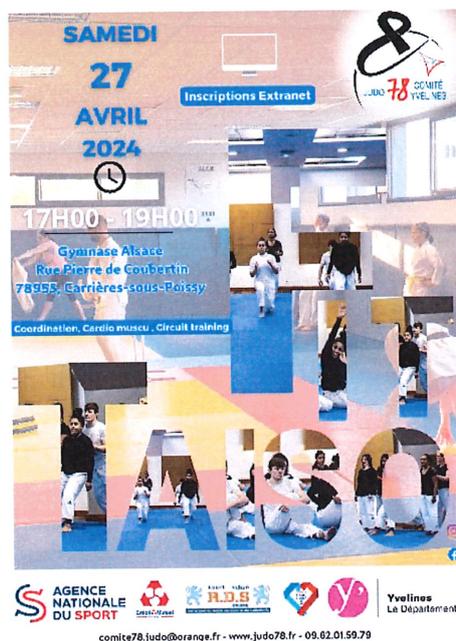
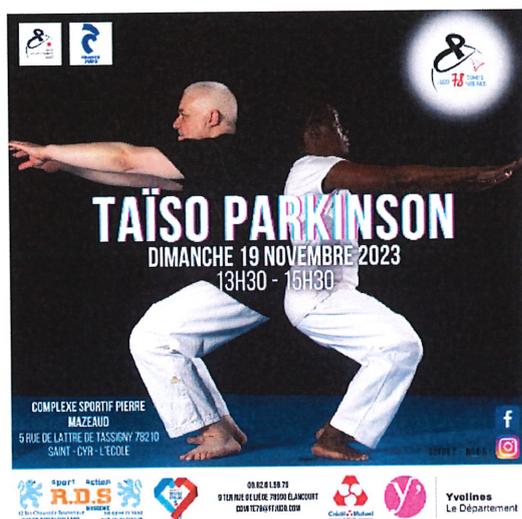
PERSPECTIVES

- Offre accrue pour le public sportif dans les clubs : circuits locaux au sein des clubs proches reste à développer pour préparer le Taïso Fit Départemental.
- Poursuivre le travail de communication autour du « judo Taïso santé », chacun d'entre nous avec son réseau en plus du travail du comité départemental.
- 2^{ème} session de formation enseignants avec déjà des inscrits début de saison 2025. Cette formation répondant aux critères Qualiopi, le reste à charge est de 0 euro pour les stagiaires.

**Stages annuels + Formation certifiante « Taïso Adapté : parkinson et neuropathies ». Lever ainsi pour les professeurs et les clubs yvelinois les contraintes pédagogiques et administratives pour les professeurs : proximité, moindre coût, théorie, pratique, interventions avec un public parkinsonien et « sport santé ».*

Nicolas SERANDREI

Référent de la Commission Taïso



Bonjour à tous,

Tout d'abord, je suis heureux de rencontrer ceux que je n'ai pas encore vus cette année.

Pour ma part j'ai été dans une année diagnostic, j'ai pris connaissance du rôle et des tâches qui gravitent autour du métier de Conseiller Technique Fédéral de Département.

Pour cette saison, je me suis callé sur le calendrier mis en place par mon prédécesseur Franck BOURASSEAU. Afin d'échanger au mieux avec les clubs, j'ai commencé un tour des Yvelines pour venir à votre rencontre afin de sortir des axes d'améliorations : je compte continuer cette démarche afin d'affiner ce diagnostic et répondre aux attentes de vos structures.

Le Comité des Yvelines est composé de 128 clubs affiliés avec au total **15 592 licenciés**, soit une augmentation de 235 en comparaison à la saison 2022/2023.

Sous l'influence et après échanges avec des professeurs du département, un groupe WhatsApp a été créé afin de simplifier la communication entre les clubs & la partie technique du Comité.

Pour la partie évènements sportifs le Comité a organisé cette saison :

Calendrier fédéral : (9)

- *Championnats & Coupes 78*

Stages Sportifs : 78 – (3) & IDF (2)

L'organisation d'évènements délégués par la Fédération : (2)

- *Tournoi Label Excellence Juniors & Label A Minimes (Trappes)*

Passage de grade : 78 – (2+1) & IDF (4)

- *UV1 & 2 / Shiai + test UV1 & 2 (CORG)*

Évènement hors calendrier fédéral : (7)

- *District Poussin*
- *Secteurs Benjamins*
- *Critérium Minimes & Cadets*
- *Coupes des ceintures de Couleurs Cadets & Juniors / Séniors*
- *Coupe des ceintures noires (Juniors / Séniors / Vétérans)*
- *Kagami Biraki*

J'ai pour volonté de proposer des évènements départementaux d'une prestation à la hauteur du National en remettant notamment en place 1 heure entre la fin de la pesée et le début de compétition Cf *textes officiels* qui me permet d'être à l'aise pour contrôler les pesées et faire les tirages aux sorts.

À noter une moyenne inquiétante tant dans l'organisation des évènements que dans la budgétisation des coûts : nous connaissons un écart de 30% à 40% d'absentéiste sur nos évènements.

Les actions des différentes Commissions vous ont été précédemment présentées ; elles font parties du socle de développement et de promotion de notre savoir-faire dans les Yvelines. *Des échanges doivent avoir lieu avec celles-ci afin d'optimiser nos actions et toucher un maximum de monde.*

De plus, depuis mon arrivée, je me suis approché des entités institutionnelles qui gravitent autour du Comité afin d'œuvrer avec elles sur des projets de promotion et de développement de la discipline.

- **Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)** avec qui nous intervenons sur le JOP Tour 78 (un parcours sur différentes communes du département des Yvelines au cours duquel des animations sportives sont organisées) : 24 dates au total avec l'appui du CO Sartrouville.
- **Le Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS)** qui nous a notamment présenté et introduit auprès de la SDJES, nous avons également participé à des actions aux seins de différentes Universités & IUT des Yvelines : 3 dates.
- **L'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines (SQY)** avec qui je travaille depuis quelques mois sur un stand Judo & DA sur la Fan Zone lors des Jeux Olympique de cet été : 6 dates.
- Le Comité a vu également l'arrivée d'**IRIS Sport CONSEIL**, une société qui nous accompagne dans la recherche de revenus issus du sponsoring. Une première intervention est programmée chez le groupe SAFRAN prochainement.
- **Le conseil départemental 78**, avec qui j'ai commencé à échanger afin de ressortir des axes de travail qui font partie intégrante du développement de notre discipline.

Groupe « Élite » :

Suite à des remarques lors du stage de rentrée des enseignants et des échanges afin les clubs identifiés Sportifs du département, un remaniement du JAP 78 a été effectué.

En effet dû à des baisses budgétaires, l'identification d'une catégorie d'âge ciblée était évidente. La catégorie des Minimes est selon moi et les clubs celle sur laquelle les actions doivent être menées en priorité :

Dans son rôle le Comité doit promouvoir les structures Fédérales Sportives en amenant ceux qui le veulent à rentrer dans le Parcours de Performance Fédéral (PPF).

Sachant que l'entrée dans ce parcours se développe à la fin des Minimes (Pôles Espoirs) suite à l'organisation de 2 Coupes Nationales Minimes (Individuel & Par équipe de département).

Pour cette année, j'ai décidé d'encadrer ce groupe « cible » sur les Stages Sportifs Départementaux & Régionaux avec quelques professeurs investis sur « le sportif ». Le contenu proposé se rapprochant de celui des tests d'entrées du PPF sur lequel j'interviens en tant que Cadre dans mes missions régionales. Cela permet aussi de regrouper les Sportifs et les Enseignants du département.

Plusieurs déplacements ont vu le jour :

- Le Tournoi d'Orléans
- Le Tournoi par équipe de Brétigny
- La Coupe de France par équipe de Département – Ceyrat

Résultats 2023-2024 :

BENJAMINS :

Critérium Régional IDF

DE LEGLISE Danae

MBOME Lauryn Karel

TRANCHANT Gabin

Alliance Judo Pays Houdanais **2^{ème}**

CO Sartrouville **3^{ème}**

JJJ Club de Poissy **3^{ème}**

MINIMES :

Coupe de France Individuel :

RENARD Jade	Gant d'or Houilles	1^{er}
MORIN Lucas	Judo Chesnay Rocquencourt	5^{ème}

Coupe de France par équipe de département :

Masculins : Défaite en 8e de final (7e place)

Féminines : Défaite en 4e de final (5e place)

CADETS :

Championnat de France Individuel :

TCHENDJE KENMEUE Arthur	CO Sartrouville	3^{ème}
IDDIR Céline	CO Sartrouville	5^{ème}

Championnat de France Espoirs :

CLOT Alexandre	Mesnil saint Denis	2^{ème}
HELLER Lizon	Judo Club de Bréval	3^{ème}

Championnat de France 2D

MARTIN Jules	US ST Arnoult	3^{ème}
---------------------	---------------	------------------------

JUNIORS :

Championnat de France Individuel :

SENIORS :

Championnat de France Individuel :

SUPERVIELLE Gabin	Judo Chesnay Rocquencourt	1^{er}
CHAINE Guillaume	CO Sartrouville	2^{ème}

Championnat de France Par équipe 2D :

Judo Chesnay Rocquencourt & Union Sportive du Pecq (Masculins)	2^{ème}
---	------------------------

Championnat de France individuel Jujitsu :

NONOTTE	Basile Judo Club de Beynes	2^{ème}
DAVID Manon	Judo Club de Beynes	3^{ème}
COUE Camille	Judo Club de Beynes	3^{ème}

Championnat d'Europe de Jujitsu Ne waza :

NONOTTE Basile	Judo club de Beynes	3^{ème}
-----------------------	---------------------	------------------------

Une ébauche du calendrier prévisionnel 2024/2025 est disponible afin que vous puissiez vous positionner sur les évènements du Comité afin de nous accueillir. J'ai conscience de cette problématique de salles et c'est pourquoi je vous demande de regarder de votre côté. Merci d'avance !

Remerciements

Tout d'abord merci à vous clubs & Professeurs du département pour l'accueil et l'accompagnement qui m'a été réservé depuis mon arrivée. Je n'ai pas de doute sur le fait que nous allons, non pas sans effort, redorer le blason de ce beau département qu'est les Yvelines.

Je tenais à remercier l'investissement sans faille des acteurs des Commissions qui permettent d'élaborer de beaux évènements.

Au Corps Arbitral sans qui, nous ne pourrions pas mettre en place nos évènements ainsi qu'à tous les bénévoles.

Merci également aux 2 alternants, 2 services civiques et Michèle qui m'ont accompagné et supporté tout au long de l'année.

Merci au Comité Directeur & aux Clubs pour votre confiance.

Sportivement,

Hadrien LIVOLSI

Conseiller Technique Fédéral 78

